



Pour la deuxième fois, les pages du bulletin communal sont ouvertes à notre Association Bouloc Environnement. Nous remercions le maire et sa municipalité.

Certes, il n'est pas facile de trouver les mots nécessaires pour dépeindre la situation qui s'est développée dans un Bouloc normalement serein et tranquille, mais qui était tout à coup confronté avec la menace de l'implantation d'une carrière à côté du village. Une menace qui a été à l'origine de notre association créée afin d'alerter et de mobiliser les habitants, dans un contexte où certains responsables communaux de l'époque donnaient l'impression de ne pas vouloir intervenir.

Au début l'association a dû défendre son droit d'exprimer son opinion concernant l'implantation d'une carrière, et nous avons travaillé dur, avec patience et persévérance, afin de convaincre nos adversaires de ce droit. Le résultat du courage et de la ténacité des adhérents de la première heure était que, finalement, beaucoup de monde a pris conscience que l'association leur donnait la possibilité de parler librement et sans crainte, conscients d'être protégés par un groupe solidaire. Ainsi les habitants de Bouloc et des villages environnants ont pu exprimer (et expriment encore) leur inquiétude pour le cadre de vie dans leurs villages.

Malgré ce que certains de nos adversaires disent, nous ne sommes pas pour l'arrêt de tout développement dans Bouloc et de faire stagner son économie. Au contraire, nous sommes particulièrement favorables à un développement économique, à condition que celui-ci se fasse dans le respect du cadre de vie et de l'environnement. N'oublions pas que Bouloc et ses environs ont tant de possibilités à offrir à leurs visiteurs que l'implantation de n'importe quelle industrie destructrice n'est pas nécessaire et n'aboutira qu'à la destruction permanente d'une richesse économique latente. Les visiteurs ne viendront plus s'ils sont accueillis par des nuages de poussières, par une noria de camions et par un bruit infernal.

Le 5 août dernier la société Rup a déposé en préfecture sa demande d'implantation d'une carrière à Bouloc. Conformément à la procédure stipulée dans la loi, la DRIRE (Direction Régionale pour l'Industrie, la Recherche et l'Environnement) évalua la recevabilité administrative de cette demande. Cette phase n'est pas encore terminée. Il y aura ensuite une enquête publique et le conseil municipal sera amené à se prononcer. Tout cela peut prendre beaucoup de temps. Il y a plusieurs exemples d'affaires semblables qui ont durées des années.

Notre association a déjà un an d'existence : nous avons fêté son premier anniversaire le 27 septembre autour d'un barbecue géant qui réunissait notre village et ses voisins. Depuis, nous avons aussi organisé notre deuxième loto ainsi que la tombola du téléthon. Nous en profitons pour remercier ici les nombreux donateurs ainsi que les organisateurs bénévoles dont la générosité est un encouragement pour nous tous.

Enfin, bien sûr, il me reste à vous souhaiter à tous une bonne année et de formuler le vœu que la décision finale des pouvoirs publics sauvera Bouloc de la dégradation de sa qualité de vie et de la régression économique dont nous ne voulons pas.

L.H.Roeten
Président Bouloc Environnement